

# PLAN DE VENTE

## LOT N°22

Superficie : 469 m<sup>2</sup> env.

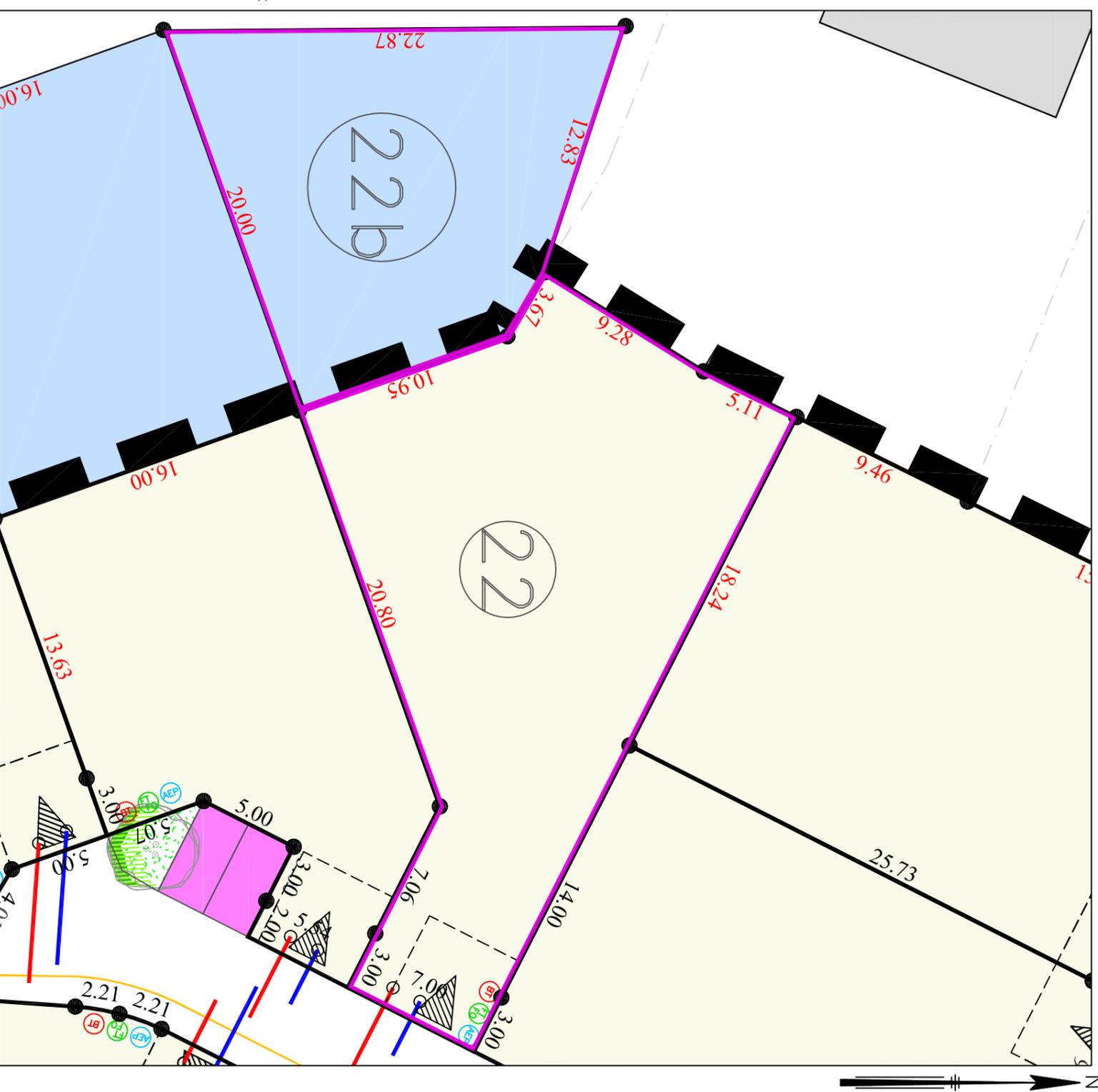
Parcelle n°22b (Zone A) : 289 m<sup>2</sup> env.

### PLAN PROVISOIRE



LEGENDE DU PLAN DE COMPOSITION DU PERMIS D'AMENAGER :

	Périmètre du lotissement		Resine (Zone de délimitation piétonne/voie partagée)
	Surfaces cessibles		Zone non aedificandi hors travaux de clôture (3.00 ou 5.00m)
	Chaussée		Encoche pour implantation candélabre, positionnée en dehors du lot (position pouvant être ajustée en phase travaux)
	Stationnements		Arbres à planter (position et nombre donnés à titre indicatif)
	Trottoirs		Haie bocagère existante à préserver (position et nombre des arbres donnés à titre indicatif)
	Espaces verts		Sens de circulation des véhicules
	Surface de traitement différencié		Aire de stationnement non close sur rue imposée en domaine privé correspondant à l'unique accès automobile du lot. Dimensions à respecter : largeur de 5,00 m minimum / 6,00 m maximum x 5,00 m de profondeur minimum
	Cheminement piéton		



LEGENDE BORNAGE :

- Borne OGE
- 29.00 :cote périmétrique garantie
- 29.00 :cote périmétrique approximative

ECHELLE 1/250 - (Impression en A3)

Position des branchements issue des plans projet (Position approximative donnée à titre indicatif)

	Coffrets électriques
	Regard téléphonique et fibre optique
	Cliemeau d'eau potable
	Boîte de Branchement Eaux Usées
	Boîte de Branchement Eaux pluviales

**Nota:**  
 Les bornes représentées sur le présent plan pourront être, le cas échéant, remplacées lors du bornage définitif par une autre matérialisation au sol (exemple : clou métallique, marquage de peinture) selon les travaux qui auront été réalisés à proximité du lot.